



PARLEMENT JURASSIEN

Motion

N° 1315

POUR LA TENUE DES « ETATS GENERAUX DE L'AVENIR »

« Préparons, toutes et tous ensemble, le jour d'après » !

Le coronavirus sera vaincu. Quand ? Nul ne le sait, mais il le sera. Il y aura donc un « après coronavirus ». Nous nous poserons alors de nombreuses questions sur l'impact de la crise sur nos vies et notre manière d'appréhender l'avenir et, pour le corps politique, sur les orientations qu'il entend donner à une action future qui tienne compte des bouleversements constatés et auxquels la population est confrontée.

Jusqu'à ce jour, chacun de nous s'est félicité de la gestion gouvernementale de la crise. Le canton du Jura a fait la démonstration qu'il pouvait, à force de détermination, prendre pour lui-même des mesures efficaces contre l'infection. Il a donné un bel exemple de la liberté d'action que lui confère sa souveraineté au sein de la Confédération, cela tout en s'intégrant dans le combat conduit par le Conseil fédéral et les services de l'administration fédérale.

Comme ailleurs, notre priorité absolue est de préserver la santé de tous et de limiter les drames humains. Notre système de santé a tenu et tient toujours le choc. Nous le devons aux femmes et aux hommes admirables qui, jour après jour, lui garantissent son efficacité. Qu'ils soient ici, où qu'ils se trouvent et dans quelque métier que ce soit, remercies pour leur abnégation, leur courage et leur volonté sans pareille de mener le combat.

Les conséquences économiques de la crise sont encore incertaines, mais les effets les plus négatifs peuvent déjà être constatés. L'arrêt et la baisse de l'activité crée des situations de précarité individuelle dramatiques, de même qu'ils peuvent entraîner la ruine d'entreprises et de commerces privés de ressources gelées ou définitivement compromises. Associations et indépendants vivent et connaîtront de mêmes difficultés dans un avenir sérieusement assombri. Mis à mal, notre système économique s'en trouve déséquilibré et doit être stabilisé.

Dans une récente « tribune », des députés français de toute obédience ont souligné à juste titre les questionnements auxquels la société civile et le corps politique doivent mettre sur la table du débat public. Nous souscrivons à l'énumération, non exhaustive, de ces questions essentielles sur notre commun, alors que nous aurons été profondément « transformés » par la crise :

- failles et limites de notre modèle de développement ;
- besoin de sécurité sanitaire ;
- production locale pour des emplois de proximité ;
- défis environnementaux, vie en concordance avec la nature ;
- réinvention du lien social et du vivre-ensemble ;
- solidarité opposée au repli sur soi, etc.

Ces questions, fondamentales, exigent que nous engagions de nouveaux combats :

- pour le climat ;
- pour la biodiversité ;
- pour la solidarité ;
- pour la santé et la justice sociale ;
- pour une économie forte, diversifiée, innovante, régionalement identifiable.

L'occasion nous est offerte de réfléchir à un « réapprentissage » d'une vie plus conforme à nos intérêts vitaux. Il ne suffira pas de proposer un simple plan de relance, mais d'ouvrir une voie qui intègre la nécessité d'un « plan de transformation de notre société et de notre économie ».

Récemment, le Gouvernement jurassien a lancé l'opération « Repenser l'Etat ». En dehors de l'administration cantonale, il a fait appel au public afin qu'il adhère à une démarche participative sur notre organisation étatique, son avenir, ses faiblesses, ses forces, sa capacité à relever les défis qui se présentent à elle dans un monde en perpétuel changement, soumis à des exigences technologiques, environnementales, politiques, culturelles et sociales de plus en plus prégnantes sur sa destinée-même, et cela dans une Confédération engagée dans un mouvement de centralisation qui réduit « mécaniquement » la souveraineté cantonale.

Une telle expérience de « participation publique » à la réflexion institutionnelle constitue une référence quant au débat plus important encore que la crise du Covid-19 nous impose. C'est sur cette base expérimentale, et suite à une première proposition en commission de l'économie en date du 9 avril 2020, que notre motion propose, autant qu'elle demande :

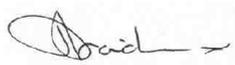
- **la tenue d'Etats généraux de l'économie, de l'action sociale et de la santé ouverts aux forces vives de la société civile regroupant corps de métier, partenaires sociaux, forces politiques et experts, soit le plus large éventail possible des personnes souhaitant s'exprimer dans cette réflexion collective sur notre avenir ; Ces Etats généraux se tiendront aussi rapidement que possible et dès que la situation sanitaire le permettra.**

Pour le Groupe socialiste

Loïc Dobler



Delémont, le 29 avril 2020





PARLEMENT JURASSIEN

Demande de traitement en urgence de la motion

« POUR LA TENUE DES « ETATS GENERAUX DE L'AVENIR »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Parlement jurassien,

La motion intitulée « pour la tenue des Etats généraux de l'avenir » demande la tenue aussi rapidement que possible d'états généraux pour faire le point de la situation économique et sociale au terme de la crise du coronavirus.

Sans traitement urgent de ladite motion, il est évident que celle-ci deviendrait sans objet.

Aussi, je prie le Bureau du Parlement jurassien d'accepter la demande de traitement en urgence de ladite motion.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau du Parlement jurassien, mes salutations les plus cordiales.

Loïc Dobler

Delémont, le 29 avril 2020